

DEPARTEMENT DU GARD
COMMUNE DE MANDUEL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 11 avril 2024 - Délibération n°24-018**

Objet : Budget primitif 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqué le vingt-neuf mars précédent, s'est réuni en mairie, salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GRANAT, Président.

PRÉSENTS : J.-J. GRANAT, L. HEBRARD, N. ANDREO, M. MESSINES, C. CERVERO, H. JONQUIERE, J. RAIMONDI,

À DONNE PROCURATION : P. BALLY-BALDUCCI donne procuration à JJ. GRANAT,

ABSENTS : J. MARTY, S. BONO,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. MESSINES.

* * *

Rapporteur : Jean-Jacques GRANAT, Président

Le budget est voté par chapitre et il est présenté en équilibre, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Opérations réelles					
011	Charges caractère général	51 990,00	013	Atténuations de charges	0,00
012	Charges de personnel	50 030,00	70	Produits des services	3 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion	3 500,00	74	Dotations et participations	60 000,00
66	Charges financières	1 500,00	75	Autres produits de gestion	57 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	76	Produits financiers	
			77	Produits exceptionnels	
	Total	107 020,00		Total	121 000,00
Opérations d'ordre					
042	Transferts entre sections	5 000,00	042	Transferts entre sections	0,00
023	Virement en investissement	23 392,87	002	Résultat reporté	14 412,87
	Total	28 392,87		Total	
	TOTAL	135 412,87		TOTAL	135 412,87

La répartition des dépenses d'investissement par chapitre est la suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre		RAR 2023	BP 2024	TOTAL (BP +RAR)
Opérations réelles				
16	Emprunts		15 579,02	15 579,02
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		24 296,28	24 296,28
23	Immobilisations en cours		10 000,00	10 000,00
020	Dépenses imprévues(AP-CP)		0,00	0,00
	Total		49 875,30	49 875,30
Opérations d'ordre				
040	Transferts entre sections		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00	0,00
	Total			
	TOTAL	0,00	49 875,30	49 875,30

La répartition des recettes d'investissement par chapitre est la suivante :

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre		RAR 2023	BP 2024	TOTAL
Opérations réelles				
10	Dotations et réserves		500,00	500,00
13	Subventions investis.		0,00	
16	Emprunts		0,00	
4582	Opérations sous mandat		0,00	
	Total		500,00	500,00
Opérations d'ordre				
001	Excédent d'investissement reporté		20 982,43	20 982,43
021	Virement de la section de fonctionnement		23 392,87	23 392,87
040	Transferts entre sections		5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales			
	Total			
	TOTAL		49 875,30	49 875,30

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu l'arrêté du 21 décembre 2023, relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au 1^{er} janvier 2024 ;

Où l'exposé du rapporteur ;
Après en avoir délibéré et avoir voté à l'unanimité ;

ARTICLE 1. Le conseil d'administration approuve le budget primitif 2024 du centre communal d'action sociale tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2. Le budget est voté par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Convocation : 29 mars 2024

Affichage ordre du jour : 29 mars 2024

Présents : 7

Suffrages exprimés : 8

Absents : 3

Publiée le :

16 AVR. 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Jean-Jacques GRANAT

La secrétaire de séance,
Marie MESSINES

